

## **Communications municipales à la séance du Conseil communal du 18 mars 2010**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

### **1. Médaille de bronze pour la Ville d'Ecublens dans l'enquête du magazine Bilan**

Dans son édition du 24 février 2010, le magazine Bilan propose un article sur les villes romandes les plus dynamiques. La Ville d'Ecublens arrive en 3<sup>ème</sup> position derrière Nyon et Montreux. Cette enquête, qui a été réalisée par M. Christophe Keller, docteur en histoire et licencié en sciences économiques, est fondée sur des informations provenant de la base de données des cantons et des villes suisses ([www.badac.ch](http://www.badac.ch)), sur une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 30 septembre 2008. Les 30 villes romandes prises en compte ont été évaluées sur la base d'indicateurs socio-économiques, la création d'emplois, la construction et le logement, le revenu et la répartition des revenus.

Les principaux atouts de notre Commune sont l'attractivité économique due surtout à l'emplacement de l'EPFL et de son parc scientifique. De manière générale, les grandes villes sont distancées. Yverdon-les-Bains, 2<sup>ème</sup> ville du Canton, figure au huitième rang, la capitale Lausanne, au dix-septième rang, alors que Genève et la Chaux-de-Fonds ferment la marche.

### **2. Association intercommunale pour l'exploitation de l'Etablissement secondaire de La Planta (A.I.C.) – Liquidation**

Lors de sa séance du 17 septembre 2009, le Conseil communal d'Ecublens a accepté le préavis No 15/2009 intitulé "Dissolution de l'Association intercommunale A.I.C.". Les autres Communes membres de cette association en ont fait de même et celle-ci a été dissoute au 31 décembre 2009. La Commune de Chavannes-près-Renens, commune siège, a procédé à cette liquidation en tant qu'Autorité liquidatrice.

Après avoir réglé les derniers créanciers, elle a réparti les frais y afférents entre les Communes au nombre d'habitants de 1973 conformément à l'art. 31 des statuts de l'Association ... "la répartition de l'actif et du passif a lieu dans la proportion de leur participation aux frais d'investissement"...

Pour notre commune les frais de liquidation s'élèvent à Fr. 4'568.95. Cette somme a été déduite du capital de l'autofinancement de Fr. 242'987.85, état au 30.09.2009.

Au final c'est la somme de Fr. 238'418.90 qui nous est restituée. Pour rappel, suite à la vente du collège, la Commune a encaissé un montant de Fr. 4'606'468.75.

### 3. Places de parc dans l'enceinte du collège du Pontet – Réponses aux questions de M. Christophe Cartier, Conseiller communal

- *Certaines places sont équipées de poteaux. A qui sont-elles réservées ?*

Dans le parking "enseignants", 7 places sont réservées à la direction, une à l'infirmière et une dernière est à disposition des maîtres itinérants (comme les maîtres d'éducation physique par exemple, qui sont amenés à enseigner très souvent dans les salles du Croset ou de la Coquerellaz). Ces poteaux ont été installés suite au culot de certaines personnes qui utilisaient le parking du collège sans y avoir droit. Contrairement aux idées préconçues, les horaires de travail de la direction et de certains enseignants ne se limitent pas à la tranche horaire 7 h 15 – 16 h.

- *Ces places sont-elles louées à leurs utilisateurs ? Si non, pourquoi ?*

Non, mais il est relever que, malgré leur statut d'employés cantonaux (administrativement), les enseignants de l'établissement d'Ecublens travaillent en permanence avec des enfants et des adolescents de la Commune. Instaurer une location des places de parc pour les enseignants et le personnel administratif devrait nécessairement s'accompagner d'un contrôle régulier.

- *Pourquoi ces poteaux ont-ils été dispersés sur le parking ?*

Un potelet a été installé sur la première place "Direction" (en principe celle du directeur) et deux autres à côté de la cinquième place réservée à la direction. Ces derniers ont volontairement été mis sur les places 6 et 7 et sont principalement utilisées par les personnes citées ci-dessus ou à des personnes extérieures à l'école (intervenants, conférenciers, invités de spectacle, cadre du Département, etc.) qui parfois, arrivent à des heures où les parkings sont complets.

### 4. Lors de la séance du Conseil communal du 4 décembre 2009, M. Frédéric Hubleur, Conseiller communal, a exprimé le vœu que la Commune d'Ecublens signe le Manifeste de la Suisse diverse et montre ainsi sa volonté d'intégration et d'interculturalité, tout en donnant une bonne image de la Commune.

La Municipalité, dans sa séance du 8 mars 2010, a accepté la proposition de signer le Manifeste de la Suisse diverse, car la Commune soutient diverses actions en lien avec l'intégration, telles la fête interculturelle organisée conjointement avec la Commission d'intégration Suisses-Etrangers et Piccolo Voice, un projet de préapprentissage du français fruit d'un partenariat entre la commission d'intégration, la direction et le secrétariat des écoles et l'APE (Association des parents d'élèves).

### 5. Centre de Jeunes d'Ecublens – Exposition de photos "Dis-moi d'où je viens ?" au Bâtiment Pluton

Dans le cadre de la semaine contre le racisme, le Centre de Jeunes d'Ecublens a monté une exposition de photos d'ados sur la plage et vous propose de deviner d'où ils viennent. Venez la découvrir jusqu'au 17 avril 2010.

L'horaire du Centre de Jeunes est le suivant:

Mardi de 16 h à 19 h

Vendredi de 16 h à 20 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 15 h à 18 h

Jeudi de 16 h à 18 h

Dernier samedi du mois: Fermé

Fermé à Pâques du 2 au 5 avril

## 6. BIO+ l'Ouest lausannois - Bilan 2009

Encore une fois, pour sa troisième année d'activité au profit des jeunes bénéficiaires de notre commune, cette mesure démontre son utilité. Ce ne sont pas moins de 8 dossiers qui ont été ouverts et 3 renouvellements de prestations qui sont à comptabiliser durant l'année 2009.

Dans le cadre du budget 2009, le Conseil communal a accepté la prise en charge d'un montant de Fr. 23'100.--, représentant 14 dossiers à Fr. 1'650.-- par année. Ces 11 dossiers représentent donc une charge de Fr. 18'150.--.

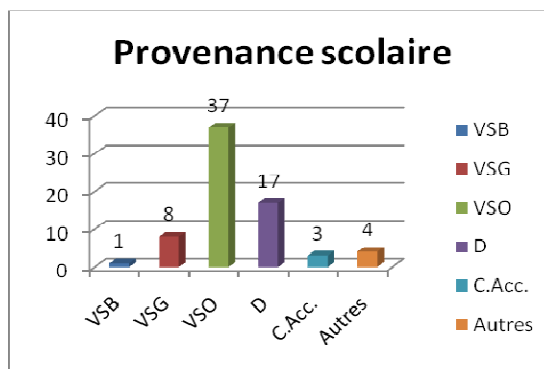
Pour estimer les résultats et les effets de cette mesure, qui nous vous le rappelons, permet la prise en charge de jeunes sans solution professionnelle qui ne peuvent pas pour différentes raisons intégrer les mesures cantonales, nous vous présentons quelques chiffres 2009 pris sur l'ensemble des cinq communes ayant décidé de soutenir ce service (Renens depuis 2006, Ecublens, Bussigny et Chavannes, depuis l'été 2007, Prilly en 2008).

(Extraits du rapport d'activité BIO+ Ouest lausannois)

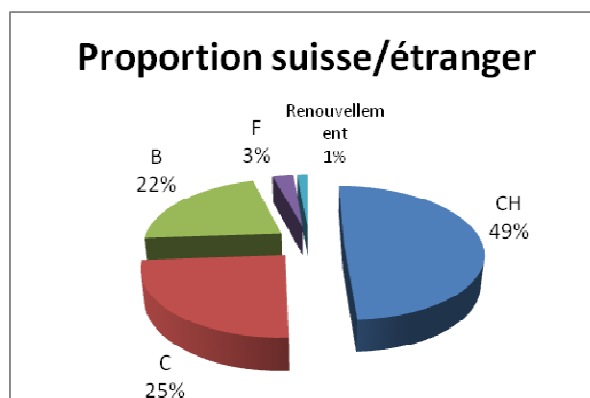
### Participants

L'âge moyen des participants est de 17,5 ans. Cette moyenne montre que les participants essaient souvent d'autres pistes en sortant de l'école avant de s'adresser au BIO+, 66 % de garçons et 34 % de filles.

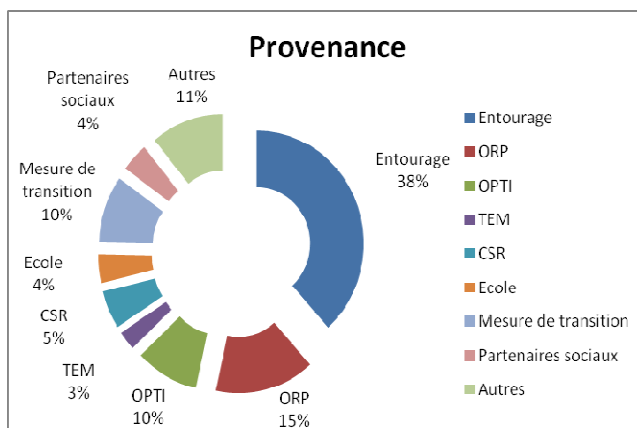
La mesure touche principalement des participants avec un faible niveau scolaire, avec une augmentation du nombre de participants issus de la Voie D (Développement). La catégorie "autres" représente les personnes qui ont suivi leur scolarité à l'étranger.



Cette année la moitié des participants sont des personnes au bénéfice de permis de séjour. Ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.

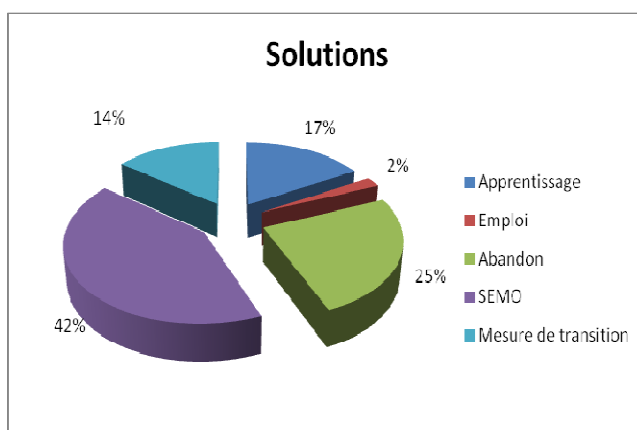


Il est intéressant de noter l'augmentation du nombre de participants orientés par leur entourage (2008, 23 %). Ceci démontre que le BIO+ est de plus en plus connu par le grand public. Les deux tiers restant sont adressés par les partenaires sociaux.



### Les solutions trouvées

Le BIO+ est une voie d'accès privilégiée vers le SeMo, Mobiclet' et d'autres mesures de transition, et évite aussi dans de nombreuses situations d'avoir recours au chômage en plaçant directement les jeunes en formation ou en emploi.



Ce tableau détaille la fréquentation et les renouvellements de mesure en fonction de la commune d'origine.

Commune	Participants	Renouvellements	Dossiers
Renens	28	16	44
Bussigny	5	0	5
Ecublens	8	3	11
Chavannes	9	3	12
Prilly	10	6	16

### Conclusion

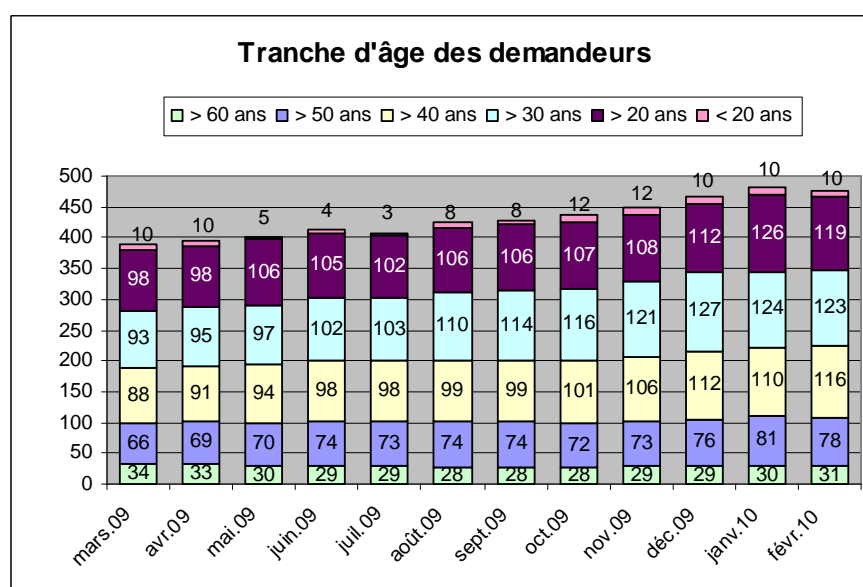
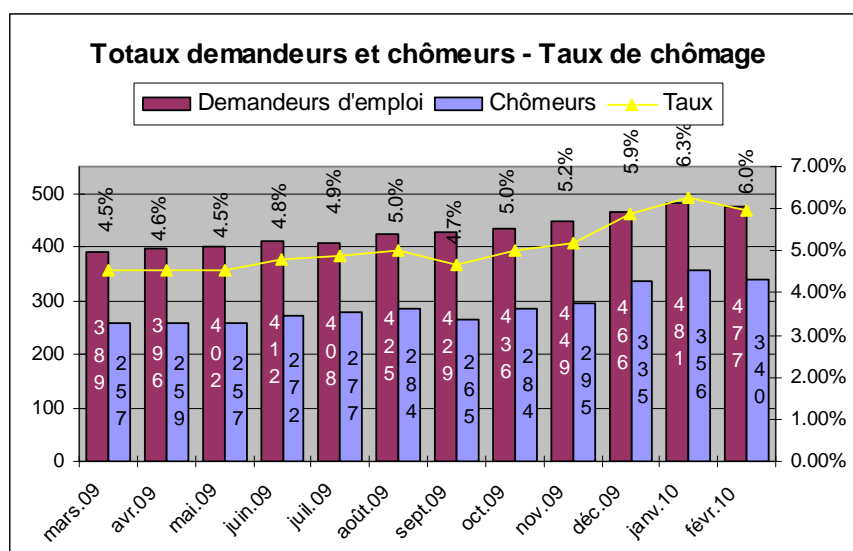
L'année 2010 ouvre pour nous une nouvelle période avec de nouveaux partenariats à développer et une présence sur le terrain à renforcer. La commune de Crissier a rejoint notre programme et les premiers jeunes seront accueillis en 2010.

Il s'agit également de se faire connaître des partenaires de la T1\* afin de devenir un partenaire régional. Nous nous réjouissons de relever ces défis, car il est important d'offrir aux jeunes du soutien. Particulièrement dans une période économique instable qui fragilise nos points de repères, engendrant parfois une perte de confiance dans le fonctionnement de notre société. Le BIO+ apporte ainsi un soutien solide et permet de garder confiance en l'avenir.

\*T1 = Politique de transition 1. Mesure cantonale qui prend en charge les jeunes au sortir de l'école obligatoire et les envoie aux mesures de transition.

Sur demande, le rapport complet de BIO+ Ouest lausannois peut être obtenu sous forme informatique au Service des affaires sociales (serge.nicod@ecublens.ch).

## 7. Demandeurs d'emploi



## 8. Population

Situation au 1<sup>er</sup> mars 2010: **10'934 habitants** (10'753 au 1<sup>er</sup> mars 2009).

*La Municipalité*

Ecublens/VD, le 12 mars 2010  
10.02.08 – PHP/cm